

MÄERTERT-WAASSERBÉLLEG



Commune
de MERTERT

AVIS DE PUBLICATION

Il est porté à la connaissance du public, qu'en sa séance du 12 décembre 2024 le conseil communal a adopté un nouveau règlement relatif aux cimetières et inhumations.

Le texte de la délibération est à la disposition du public, à la maison communale, du 26 mars 2025 au 9 avril 2025 inclus.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,
Wasserbillig, le 25 mars 2025

Le Bourgmestre,
Jérôme LAURENT



La Secrétaire pd,
Laurence FRIESS